

## SÉANCE DU 11 MARS 2021

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à huis clos au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, le 11 mars 2021 à 20 h et à laquelle sont présents :

M. Bruno Vadnais, Maire  
M. Éric Deschênes, conseiller au poste numéro 1  
M. Richard Dion, conseiller au poste numéro 2  
M. Yvon Tranchemontagne, conseiller au poste numéro 3  
M. Richard Belhumeur, conseiller au poste numéro 4  
M. Jean-Pierre Doucet, conseiller au poste numéro 5  
M. Gérald Toupin, conseiller au poste numéro 6

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Bruno Vadnais. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Larry Drapeau, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. La directrice générale adjointe, Mme Nathalie Panneton, et le directeur des travaux publics, M. François Ricard, sont également présents.

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait mention que tous les membres du conseil ont renoncés à l'avis de convocation pour la tenue de la présente séance.

<b>1. TENUE DE LA PRÉSENTE SÉANCE À HUIS CLOS .....</b>	<b>51</b>
<b>2. SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR À TROTTOIR.....</b>	<b>52</b>
<b>3. RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....</b>	<b>52</b>
<b>4. LEVÉE DE LA SÉANCE.....</b>	<b>53</b>

### **1. TENUE DE LA PRÉSENTE SÉANCE À HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** les décrets numéros 177-2020, 222-2020, 388-2020, 418-2020, 460-2020, 478-2020, 483-2020, 501-2020, 509-2020, 531-2020, 544-2020, 572-2020, 593-2020, 630-2020, 667-2020, 690-2020, 717-2020, 807-2020, 811-2020, 814-2020, 815-2020, 818-2020, 845-2020, 895-2020, 917-2020, 925-2020, 948-2020, 965-2020, 1000-2020, 1023-2020, 1051-2020, 1094-2020, 1113-2020, 1150-2020, 1168-2020, 1210-2020, 1242-2020, 1272-2020, 1308-2020, 1351-2020, 1418-2020, 1420-2020, 1-2021, 03-2021, 31-2021, 59-2021, 89-2021, 103-2021, 124-2021, 141-2021, 176-2021 et 204-2021 déclarant l'état d'urgence sanitaire du 13 mars 2020 au 19 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet de refuser l'accès du public à une séance publique à condition que l'enregistrement de cette séance soit accessible au public dès que possible;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente

séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil municipal ainsi que les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique ou par vidéoconférence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

rés. 21-03-2021

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil municipal ainsi que les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique ou par vidéoconférence;

**QU'**une copie de l'enregistrement de la présente séance soit accessible au public dès le 23 février 2021.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR À TROTTOIR**

**CONSIDÉRANT QUE** des soumissions ont été demandées à *Dist. Import Jean Gagnon inc.*, à *Agritex Berthierville* et à *Centre agricole Berthierville* pour la fourniture d'un tracteur à trottoir;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de *Dist. Import Jean Gagnon inc.* est au montant de 68 300.00 \$ (av. tx.) pour le modèle TTR 4400 HST du fabricant Antonio Carraro;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission d'*Agritex Berthierville* est au montant de 59 525.00 \$ (av. tx.) pour le modèle 3046R du fabricant John Deere;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de *Centre agricole Berthierville* est au montant de 60 017.00 \$ (av. tx.) pour le modèle 1640 du fabricant Mahindra;

rés. 22-03-2021

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission d'*Agritex Berthierville* au prix susmentionné;

**QUE** les options suivantes soient ajoutées au montant de 18 625.00 \$ (av. tx.) :

- Tondeuse ventrale de 72 pouces;
- Souffleur Pronovost P620 de 62 pouces avec boîtier rehausseur;
- Relevage avant avec prise de force hydraulique (PTO).

Adoptée à l'unanimité.

## **3. RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Le Maire, M. Bruno Vadnais, désire informer la population qu'une rencontre a été faite avec M. Guy Fradette, spécialiste en gestion des matières résiduelles à la MRC de D'Autray, pour la révision du plan de gestion des matières résiduelles qui entrera en vigueur en 2022.

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

rés. 23-03-2021

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet et résolu que la séance est levée.

Adoptée à l'unanimité

*Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Bruno Vadnais, Maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.

Larry Drapeau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

